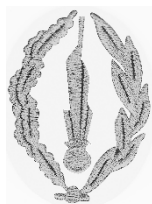




BOOSTEZ VOS CHANCES DE SERVIR COMME



OFFICIER DE POLICE !

Attachée à la promotion de la diversité sociale dans les rangs de la police nationale, en particulier dans celui de ses cadres dirigeants (corps de conception et de direction de la police nationale), **l'École Nationale Supérieure de la Police (ENSP) gère depuis 2006** sur son site de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (commune limitrophe de Lyon) **une classe préparatoire intégrée (CPI) dédiée au concours de commissaire de police.**

Elle prépare ainsi intensivement à ce concours sélectif de la fonction publique de jeunes étudiants méritants et motivés issus de milieux sociaux modestes.

Si vous êtes titulaire d'une licence, motivé pour intégrer la police nationale, boursier ou demandeur d'emploi ou encore vous (ou vos parents) bénéficiez d'un plafond de ressources $\leq 33\ 100\text{€}/\text{an}$, la CPI de l'ENSP représente une opportunité unique à saisir.

Contact CPI officier : ensp-cpi@interieur.gouv.fr

Une préparation d'enseignement supérieur

La CPI de l'ENSP propose ainsi une formation d'enseignement supérieur, intensive, adaptée, digitalisée et évaluée, dispensée par une équipe pédagogique conjuguant des praticiens chevronnés et des intervenants universitaires de renom issus de son partenariat avec l'Université Paris II Panthéon Assas.

30 places seront proposées à partir de la rentrée 2021.

Cette préparation comprend deux parties d'une durée totale **de 10 mois** (préparation à l'écrit puis à l'oral) de septembre 2021 à juin 2022.

Nonobstant les conditions pour obtenir une bourse, les élèves inscrits CPI à l'ENSP reçoivent une allocation diversité de 4 000 € /an.

Les nombreux + de l'ENSP

- **L'expérience et la qualité** : la CPI de l'ENSP a été la première des écoles du service public. Son taux de réussite est patent puisque plus de 3 élèves CPI sur 4 de l'ENSP intègre la fonction publique (ultra-majoritairement la fonction publique policière).
- **Un soutien pédagogique individualisé** de haut niveau avec un tutorat systématiquement mis en place au bénéfice des élèves CPI par des élèves commissaires en cours de formation initiale.
- **L'immersion permanente dans l'univers policier** et le contact quotidien avec des professionnels de terrain et des élèves commissaires français et étrangers en formation à l'ENSP. Ce parcours est enrichi de stages d'immersion dans les services de police.
- **Une large prise en charge logistique par l'ENSP** (hébergement gratuit sur le site en chambre individuelle, repas à forfait modique, transports urbains...) de sorte à dégager les élèves CPI des contingences matérielles et leur permettre de se concentrer sur la réussite aux concours.
- **Une préparation également au parcours de mobilité motrice et de tests d'endurance cardio-respiratoire** avec le soutien de moniteurs en techniques de sécurité en intervention de l'école. Pendant le séjour à l'ENSP, les élèves CPI ont accès à toutes les infrastructures sportives du site.
- **L'accès aux ressources documentaires** (centre de documentation) **et digitales** (plate-forme d'e-formation e-ensp) de l'école.

Cet accompagnement sera encore affermi dès la rentrée 2021, dans le cadre du dispositif **des Classes Préparatoires Talents du Service Public** auquel l'ENSP a souscrit.

Des recrutements massifiés d'officiers à compter de 2021

Afin de compenser les départs prévisionnels en retraite et de maintenir le corps de commandement de la police nationale à environ 8000 personnes, la direction générale de la police nationale a engagé des recrutements massifiés d'officiers de police avec des promotions allant crescendo : 300 en 2020, 350 en 2021 et 400 à compter de 2022. Dans cette perspective, les chances de réussir ce concours difficile sont majorées, puisque le nombre de places ouvertes au concours externe passe de 35 en 2019 à 200 en 2022.

Recrutement des élèves CPI : simple, dématérialisé et rapide

- Dossier d'inscription à télécharger sur le site internet de l'ENSP : www.ensp.interieur.gouv.fr
- Date limite de dépôt des dossiers (directement à l'ENSP) : **25 mai 2021**. L'envoi peut être fait uniquement par voie télématique à l'adresse fonctionnelle suivante : ensp-cpi@interieur.gouv.fr
- Incorporation à l'ENSP de Cannes-Écluse des candidats admis : **lundi 30 août 2021**

Une préparation adaptée à chaque phase du parcours jusqu'à l'admission

Préparation à l'écrit

De septembre année N à février année N+1 :

- Évaluation du niveau de départ,
- Formation intensive aux différentes méthodologies des épreuves de concours (de culture générale et policière, de droit public, de droit pénal et procédure pénale ainsi que de méthodologie et entraînements à l'épreuve de résolution de cas pratique à partir d'un dossier) et actualisation du contenu (intervention des universitaires),
- Concours blancs,
- Suivi personnalisé,
- Tutorat et soutien des élèves officiers,
- Revues de presse, exposés,
- Préparation physique et sportive.

Préparation aux épreuves orales des concours d'officier de police et de gardien de la paix

De février à fin mai année N+1 :

- Préparation aux différentes épreuves d'admission d'officier de police (mise en situation individuelle, entretien avec un jury et épreuve de langue étrangère) et de gardien de la paix,
- Sorties culturelles,
- Poursuite de la préparation physique et sportive.

Avril : épreuves sportives

Mai/juin : épreuves orales.